

Réf 160

Le 22 septembre 2023

## L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

### ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL (H/F)

#### CDD (3 mois) à temps complet

**Missions :**

Sous la responsabilité de la direction de la **Résidence Jean Rivière** situé sur la commune de Carignan de Bordeaux (33), établissement accueillant des adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère, vous aurez pour mission de :

- Accompagner les personnes accueillies dans les actes de la vie quotidienne,
- Observer, écouter et analyser les besoins et désirs de la personne dans tous les aspects de sa vie,
- Concevoir, proposer, mettre en œuvre et évaluer des activités, pour un individu ou un groupe, contribuant au développement (sensoriel, psychomoteur, cognitif, affectif...), dans le cadre du projet de service,
- Favoriser l'insertion sociale d'adultes, en situation de handicap,
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'accompagnements personnalisés au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Participer activement à l'amélioration continue de la démarche qualité et au développement des bonnes pratiques professionnelles notamment en matière de bientraitance.

**Profil recherché :**

- Diplôme d'état AES exigé, débutant accepté,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Capacité d'écoute, de médiation, d'observation et de travail en équipe,
- Sens de l'organisation, sens des priorités,
- Permis B en cours de validité exigé.

**Particularités du poste :**

- Horaires d'internat ;
- Un week-end sur deux travaillé.

**Prise de fonction :** 21/10/2023.

**Rémunération :**

- Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 3 – Accompagnant éducatif et social en internat– Coefficient de base 413 soit un salaire mensuel brut minimum de 1772.57 €+ Reprise d’ancienneté selon expérience justifiée.
- Prime Ségur

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature (CV + Lettre de motivation)** à envoyer par mail **avant le 9 octobre 2023** à Monsieur Guillaume DE KERMADEC, directeur de l'établissement à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien la référence de l'offre.

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

